



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Val-de-Marne

INTITULE DU POSTE : Enseignant (e) Coordonnateur (trice) de Classe Relais en partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Val de Marne

Implantation : Poste situé au service territorial éducatif de milieu ouvert et d'insertion (STEI), service de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, 71 rue de Brie à Créteil et rattaché à un collège de Créteil.

Catégorie statutaire / Corps : A

Ce poste est ouvert à des enseignants titulaires ou contractuels du 1er degré

Quotité de service : 100%

Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2023

Description du poste :

Rattachement hiérarchique

L'enseignant(e) coordonnateur(trice) de la classe relais P.J.J est placé(e) sous l'autorité administrative de la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale du Val de Marne (IA-DASEN) ; il (elle) exerce ses missions sous l'autorité fonctionnelle du chef d'établissement support de la classe relais.

Environnement de travail

La classe relais PJJ s'adresse à des adolescents relevant de l'obligation scolaire en grande difficulté scolaire, absentéistes ou d'une extrême passivité dans les apprentissages et parfois déscolarisés, pouvant présenter des problèmes de comportement et/ou bénéficier d'un suivi éducatif dans le cadre d'une mesure judiciaire ou administrative, notamment la mesure d'activité de jour.

La classe relais PJJ accueille au maximum 8 adolescents de 12 à 16 ans par session. Les élèves admis dans la classe-relais sont accueillis pour une période de neuf semaines à raison de trois sessions par année scolaire.

Principales activités

Tout en exerçant des fonctions d'enseignement, le-la coordinateur-trice assurera la cohérence et la mise en œuvre des actions menées au sein du dispositif relais, en lien avec les familles, les établissements et les parentaux institutionnels

Mission d'enseignement :

Etre acteur du service public d'éducation :

- Transmettre et faire partager les valeurs de la République.
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif.

Favoriser la réussite de tous les élèves :

- Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.
- Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Etre expert des apprentissages :

- Construire, mettre en œuvre et animer les situations d'enseignement et d'apprentissage adaptées aux besoins des élèves.
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant les apprentissages et la socialisation des élèves.
- Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Missions de coordination:

- Garantir la continuité du parcours scolaire des adolescents, notamment sur le plan des savoirs fondamentaux

correspondant au niveau, à l'âge, aux besoins de chaque élève ;

- Mettre en œuvre et coordonner le projet pédagogique de re-scolarisation individualisé ;
- Réaliser un bilan par quinzaine pour chaque adolescent de son attitude face au travail scolaire et des compétences scolaires acquises. Ce bilan est adressé au collège d'origine de l'élève ;
- Assurer la liaison avec les équipes enseignantes, notamment avec le tuteur des établissements d'origine, et éventuellement des établissements de nouvelle affectation, pendant et après la session de la classe-relais. Ceci est indispensable pour faciliter l'insertion des élèves dans leur collège et suivre leur évolution ;
- Participer aux réunions d'équipe de la classe ;
- Co-construire un parcours avec l'adolescent, en partenariat avec l'éducateur PJJ, le collège d'origine, les psychologues de l'éducation nationale et éventuellement le collège de nouvelle affectation ;
- Participer à l'accueil, à l'encadrement des récréations et des repas, conjointement avec l'assistant d'éducation.

Profil du candidat ou de la candidate :

Compétences requises

Savoirs

- Connaissance du système éducatif, en particulier du 2nd degré et des politiques éducatives
- Connaissance du fonctionnement des établissements scolaires
- Connaissance des problématiques scolaires en général, de la question du décrochage scolaire et des élèves à besoin éducatifs particuliers.

Savoir-faire

- Disposer de compétences pédagogiques affirmées
- Capacité pour le travail en équipe.
- Capacité à impulser et à animer des réunions.
- Capacité à conduire des entretiens d'accueil, de conseil, de régulation
- Capacité à construire des parcours individualisés.

Savoir-être

- Qualités relationnelles et de communication, en particulier avec des adolescents en grande difficulté
- Qualités d'adaptation, de réactivité
- Sens de l'organisation

Conditions matérielles

L'enseignant(e) exerce à raison de 21 heures de face à face pédagogique, inscrites à l'emploi du temps, auxquelles s'ajoute un temps de coordination de la classe relais. L'équipe est composée de trois membres : enseignant, éducateur de la PJJ, assistant d'éducation. L'enseignant(e) encadre l'assistant d'éducation dédié à la classe relais.

Salaire de référence + 2 IMP

Des déplacements liés à la mission de coordination sont à prévoir.

Textes de références

- *Circulaire ministérielle n°2021 du 19/02/2021 du ministère de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur relatif à l'organisation et au pilotage des dispositifs relais*
- *Circulaire conjointe n° 2015-121 du 03/07/2015 : Partenariat entre le ministère de l'Éducation Nationale et les services de la protection judiciaire de la jeunesse : modalités de scolarisation des adolescents soumis à l'obligation scolaire, déscolarisés ou en voie de déscolarisation.*
- *Circulaire n° 2019-122 du 3-9-2019 – Prévention et prise en charge des violences en milieu scolaire*
- *Arrêté du 01/07/2013 - Référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation*
- *Note départementale « Dispositifs Classes et Ateliers Relais » du 01/09/2022*

Modalités de dépôt de candidature :

Après avoir transmis votre fiche de candidature au service du mouvement, veuillez adresser une lettre de motivation et un CV détaillé à ce.mlids94@ac-creteil.fr en mettant en copie de l'IEN de circonscription.

Les candidat(e)s seront ensuite reçu(e)s pour un entretien à la DSDEN du Val de Marne après avis de l'IEN de circonscription.